L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 10 JANVIER 1871. 4ème Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 10 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Dauphine et Conti: un terrain situé dans le Premier District, dans l'Ile borné par les rues St-Joseph, Julie, des Magasins et Foucher, face à la rue St-Joseph, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—De plus sept terrains dans le Premier District, dans l'Ile borné par les rues Constantinople, Orangers, Magasins et La Course, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—De plus, un terrain dans le Deuxième District, borné par les rues Bassin, Toulouse, Romperts et St-Pierre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan Nos 6 et 8 Vieille-Levée—toute sans réserve et à terme, de 400 colis et lots de marchandises sèches.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Vaisson, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules porc, bœuf, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—chaussures, habillements fins de saison.

Par D. E. Morphy, dans sa salle de vente, au No 67, rue des Magasins—toile d'emballage Bridals.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées de valeur, à Poncem par le Shérif.

Nous appelons l'attention sur les ventes aux encères publiques qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent:—

1o. Sept terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, faisant face aux rues Obstinence et Orange, un des dits terrains formant l'angle des dites deux rues.

2o. Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District, rue St Joseph, entre celles des Magasins et Foucher.

3o. Et un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District, à l'angle des rues du Bassin et Toulouse.

☞ Les plans sont exposés à la Bourse.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Fodin Bogging (Toile d'emballage).— Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Peliqan Printing Office", adjoignant des rues l'Amour et Pauline.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE. Confiserie fine en tous genres chez J. VILLERMIN & Co., Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AJOURD'HUI, MARDI.

OPÉRA. — Si j'étais Roi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE —Green Bushes.

ST-CHARLES. — Lurline.

LYCEUM HALL.—Panorama de la ville de New York, par Bullard.

CIRQUE CRESCENT CITY —Fos 31 et 42 rue St Charles.

CIRQUE DAN RICE — Coin Champs Elysées et Moreau, représentations à midi et le soir.

LA LOTERIE DU BAZAR.

Le tirage de la Grande Loterie du Bazar Français a commencé hier soir, à six heures, à l'Hôtel St. Louis, en présence d'une foule assez considérable de curieux. Le tirage se fait sur une estrade établie à l'endroit où était le bureau de l'Hôtel, dans le vestibule, au haut de l'escalier qui donne rue St Louis.

Quarante mille numéros correspondant aux billets émis, comptés et vérifiés par les membres du comité, ont été versés dans une grande roue, et trois mille cent cinquante-trois numéros, correspondant aux numéros des 3,153 lots décrits dans le catalogue imprimé, ont été placés dans une roue plus petite. Un numéro est tiré de chaque roue, en même temps, et le billet correspondant au numéro sorti de la petite roue gagne le lot indiqué par le numéro sorti de la petite roue. Le tirage des numéros se fait par de jeunes enfants de l'Asile des Orphelins du Troisième District. Les numéros sont proclamés à haute voix, en français et en anglais, et inscrits au fur et à mesure par deux secrétaires. Un quarteron de jeunes numéros sortis ensemble de chacune des roues sont placés sous une enveloppe par un troisième secrétaire qui inscrit les chiffres sur l'enveloppe, ce qui permettra de contrôler, au besoin, les listes publiées, en cas de réclamation.

Le tirage a commencé, hier soir, vers sept heures, sous la direction du président du Bazar, M. Félix Lafare, assisté de divers membres du comité: il a continué jusqu'à dix heures. Il a été tiré 800 numéros. Le tirage continuera ce soir, à six heures, au même endroit. Nous croyons que la liste des numéros sortis doit être publiée, chaque jour, sur une feuille volante qui sera vendue dans les rues. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le gros lot de cinq mille piastres en or, qui porte, sur le catalogue, le numéro TROIS MILLE CENT DIX, n'a pas encore été gagné.

UNE BONNE ŒUVRE IMPROVISÉE. — Dimanche dernier, le capitaine Paul Cogrel, du navire français *Charles Auguste*, avait réuni à déjeuner, à son bord, plusieurs amis. Au dessert, le capitaine a prononcé une petite allocution dans laquelle il a fait allusion au dévouement que la population de la Nouvelle-Orléans a montré pour la cause des victimes de la guerre en France. L'occasion a été mise à profit pour ouvrir à bord du *Charles Auguste* une quête au profit du fonds français; cette quête a produit une somme de $44 60 qui a été remise à M. Chadrak pour être versée au nom de l'équipage du *Charles Auguste* entre les mains du trésorier de la souscription.

France.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 19 décembre:

Ce quelques pays en affirment avec moins de retenue, c'est que la guerre prend des proportions épouvantables. Le carnage devient horrible de part et d'autre, et les intrigues des diplomates donnent admirablement la replique à l'artillerie prussienne. Des négociations entiers sont tracées par les terribles engins de destruction.

On évalue à plus de soixante hommes le chiffre des pertes apportées par les Prussiens depuis le 30 novembre, dans la série des combats qui se sont livrés de toutes parts. Il y a des chiffres de notre côté, de pertes proportionnées, et quelque considérables, jugez de l'accablement.... Comme l'humanité a le droit de vomir et de maudire des monstrueuses qui désespèrent ainsi cruellement les cœurs et la liberté!

Tous les hélas nous reviennent dans de bonnes dépêches sur la vaillance non moins de notre part, qui ont été attestés par des vaincu, affirmant que les routes sur les pas de nos armées sont jonchées de cadavres prussiens. Les Prussiens seraient tellement effrayés de l'acharnement que les Français mettent aujourd'hui à se défendre, que M. de Moltke lui-même serait en sous-ordre dans la défense nationale qui s'organise de toutes parts contre la façon barbare dont nous fait-on la guerre. Ce serait, en vérité, fort amusant, si ce n'était lamentable. Le Moltke, le célèbre tacticien allemand, qui réclame, au nom de la Prusse alliée, des vainqueurs et associés pour sa part de prise en défaut par notre courage, contre les représailles du peuple, libre qui ne veut pas être foulé aux pieds. Messieurs les Allemands présentent donc le sort qui les attend: ils trembleront, tant mieux. Ce sera le vrai, redoublons d'ardeur, d'énergie et d'audace, et nous les vaincrons. Les envahisseurs auront jamais le droit de se plaindre de la rigueur des représailles, car ils seront inévitablement la fosse qu'ils ont eux-mêmes creusée.

Voici, du reste, ce qu'un soldat allemand, M. Hans Wahenhusen, écrit de Chartres, le décembre, à la *Gazette de Cologne*:

"Depuis que la guerre est enfiée dans la phase actuelle, c'est une vraie vie vagabonde que nous menons. Voilà quatre semaines que nous présentons des concentrées régulièrement l'attaque: les dernières huit jours nous avons traversé des villes et des villages, où il ne restait absolument plus rien à piller, où, souvent, un seul coup nous coûtait cinq ou dix malheureux qui nous criaient avec effroi: Plus rien! plus rien! Et *Vae hostis, vae hostis!* Tas de pauvres gens de misère! Quand la détresse de la population a subi faire apprendre notre langue.

"Des départements entiers ont vu leurs provisions complètement épuisées: des villes, jolis prospères, avient toute leur population, à la mendicité. Les hommes et les femmes allaient comprendre dans un soulier les groupes de soldats qui reçoivent leurs rations, tandis que les malheureux habitants ne trouvent ni pas un morceau de pain ni pour leurs enfants ni pour eux-mêmes. Dans ces villes désolées, les plus jolies filles, les plus jolies, présentent encore le plus triste spectacle.

"Hier, j'ai vu de nombreux villages incendiés, à Saint-Vinton, où chaque coup de feu tirait d'une fenêtre, et tout pris la destruction de la maison. Remonval, un de nos dragons fut tué, on dirait que le village est mort, le silence de ces rues sous dans les maisons, on aperçevait quelques vieillards et quelques femmes, qui quelque chose de si effrayant que bien que la nuit fût belle venue, je préférai aller plus loin."

Une personne qui arrive de Metz nous assure que la démoralisation prussienne prend lourdement sur les habitants, qui se plaignent d'être en butte à toute espèce de vexation.

Il paraîtrait même que les Allemands ne sont pas tout à fait rassurés, et que, lorsque les Messins apprirent, par les mêmes journaux belges parvenus en contrebande, les succès des armées de l'Armée de la Loire et ceux du général Trochu devant Paris, une telle agitation régna en ville que les Prussiens craignirent un soulèvement. Les cavaliers furent mis en alerte, pendant plusieurs jours, jusqu'à ce la ville.

Le bombardement de Paris.

Nous lisons dans un journal de New-York du 1 janvier:

On a beaucoup parlé du grand nombre de bombes qui ont été lancées par les Prussiens, et position autour de Paris. Un général, prétendant télégraphique, daté de Versailles, 22 décembre, donne à cet égard des renseignements que nous citons avec réserve:

"Les batteries allemandes sont en position. Commencant au nord de Saint-Denis, elles s'étendent de Paris, les batteries s'étendent dans la direction du sud-est jusqu'à Argenteuil, en face de la Fère-Mont-Valérien, jusqu'à Meudon (Mont Valérien). Argenteuil à Garches, au sud du Mont Valérien, les lignes suivent directement Meudon à Clamart. Il y a assez de avant-postes à Saint-Cloud, et le Prince se rapprochant plus jusqu'à Meudon, où elles font face aux forts du Sud.

"De cette ligne la distance qui sépare les Prussiens de Paris est moins grande. De Meudon à Clamart et Fontenay aux Roses, les batteries sont face aux forts d'Issy, de Vanvres et de Montrouge. De là, les lignes prussiennes descendent vers le sud-est passant la Seine entre Choisy le Roi et Villeneuve-le-Roi, et remontent de la Marne, le théâtre des batailles livrées par Ducrot, et continuent ensuite devant le corps de place de Paris.

"On peut affirmer sans crainte que les batteries prussiennes au nord et à l'ouest ne seront pas bombarder Paris. La distance en vérité, fort surprenante, et n'était pas justifiée. Le Moltke, le célèbre tacticien allemand, qui réclame, au nom de la Prusse alliée, des vainqueurs et associés pour sa part de prise en défaut par notre courage contre les représailles du peuple libre qui ne veut pas être foulé aux pieds. Messieurs les Allemands présentent donc le sort qui les attend: ils trembleront. Tant mieux. Ce sera le vrai, redoublons d'ardeur, d'énergie et d'audace, et nous les vaincrons. Les envahisseurs auront jamais le droit de se plaindre de la rigueur des représailles, car ils seront inévitablement la fosse qu'ils ont eux-mêmes creusée.

Voici, du reste, ce qu'un soldat allemand, M. Hans Wahenhusen, écrit de Chartres, le décembre, à la *Gazette de Cologne*:

"Depuis que la guerre est enfiée dans la phase actuelle, c'est une vraie vie vagabonde que nous menons. Voilà quatre semaines que nous présentons des concentrées régulièrement l'attaque: les dernières huit jours nous avons traversé des villes et des villages, où il ne restait absolument plus rien à piller, où, souvent, un seul coup nous coûtait cinq ou dix malheureux qui nous criaient avec effroi: Plus rien! plus rien! Et *Vae hostis, vae hostis!* Tas de pauvres gens de misère! Quand la détresse de la population a subi faire apprendre notre langue.

"Des départements entiers ont vu leurs provisions complètement épuisées: des villes jolis prospères, avient toute leur population, à la mendicité. Les hommes et les femmes allaient comprendre dans un soulier les groupes de soldats qui reçoivent leurs rations, tandis que les malheureux habitants ne trouvent ni pas un morceau de pain ni pour leurs enfants ni pour eux-mêmes. Dans ces villes désolées, les plus jolies filles, les plus jolies, présentent encore le plus triste spectacle.

"Hier, j'ai vu de nombreux villages incendiés, à Saint-Vinton, où chaque coup de feu tirait d'une fenêtre, et tout pris la destruction de la maison. Remonval, un de nos dragons fut tué, on dirait que le village est mort, le silence de ces rues sous dans les maisons, on aperçevait quelques vieillards et quelques femmes, qui quelque chose de si effrayant que bien que la nuit fût belle venue, je préférai aller plus loin."

Une personne qui arrive de Metz nous assure que la démoralisation prussienne prend lourdement sur les habitants, qui se plaignent d'être en butte à toute espèce de vexation.

Il paraîtrait même que les Allemands ne sont pas tout à fait rassurés, et que, lorsque les Messins apprirent, par les mêmes journaux belges parvenus en contrebande, les succès des armées de l'Armée de la Loire et ceux du général Trochu devant Paris, une telle agitation régna en ville que les Prussiens craignirent un soulèvement. Les cavaliers furent mis en alerte, pendant plusieurs jours, jusqu'à ce la ville.

Rapport sommaire sur les opérations de l'Armée du Rhin du 13 août au 29 octobre 1870.

Sous ce titre, le maréchal Bazaine fait imprimer chez Simion, à Berlin, une brochure accompagnée d'une carte du camp retranché de Metz. Voici l'analyse de ce plaidoyer:

Après avoir décrit les batailles des 14, 16 et 18 août, qui rendaient la retraite de l'armée du Rhin sur Verdun impossible, l'écrivain continue ainsi:

Les commandants et chefs d'armes spéciales furent réunis à Grimont, et furent d'avis que l'armée devait rester à Metz, pour occuper 200,000 ennemis et donner à la France le temps d'organiser la résistance, exercer les armées en formation, afin, pour les cas où l'on ne pourrait vaincre l'ennemi, de lui rendre la retraite fatale.

Quant à Metz, pour se défendre, la place avait besoin de la présence de l'armée pour compléter son forte, son armement, et les travaux extérieurs. On reconnut que, sans le concours de l'armée, Metz ne pouvait tenir quinze jours.

Malheureusement, l'autorité civile ni l'autorité militaire n'avait, pendant que c'était encore possible, pris les mesures nécessaires pour augmenter les provisions en vue d'un long blocus. Quelque temps auparavant l'intendant général était parti pour activer les livraisons, mais, sur l'intendant Préval, envoyé à sa suite, ne revint-il. Les autorités civiles négligèrent également de faire sortir les étrangers et les bouches inutiles, et les mesures prescrites afin de ne pas effrayer la population furent également négligées.

Donc, depuis l'investissement, nous devions nous borner aux faibles approvisionnements de Metz et des rares vivres que nous possédions. Il fut en conséquence décidé dans la réunion du 26 août, pour entretenir l'esprit des troupes, de faire des démonstrations de harcèlement, et ainsi d'augmenter les ressources.

Par une dépêche de l'Empereur, disant:

"Reçu votre dépêche du 19 à Reims, j'avance par Montmédy, je serai après-demain sur l'Aisne. Faites savoir les circonstances pour venir à votre secours."

Ce plan fut modifié, et on livra les combats des 31 août et 1er septembre, en vue d'une sortie vers Thionville.

"La position s'aggravait tous les jours et tout effort pour se mettre en relation avec le gouvernement fut vain. Le mouvement du 15 au 25 septembre, l'essayer de communiquer avec lui. Je envoyai par diverses fois des copies de la dépêche suivante: "L'armée a besoin de savoir ce qui se passe à Paris et en France. Nous sommes sans communications avec l'intérieur, et les rares bruits apportés par les fuyards ne nous sont de la nature la plus inquiétante. Nous sommes entourés par des forces considérables, que nous avons en vain cherché de percer le 31 août et le 1er septembre."

Mes dépêches restèrent sans réponse, et aucun de mes messagers, tous habitués, ne revint. Nous n'avions de nouvelles que celles données par les prisonniers et les journaux allemands que les parlementaires consentirent à nous laisser.

Il est à remarquer que presque pas un régiment n'a allert, pendant la campagne et pendant le siège, de nous désertés, et que le nombre est fort restreint de ceux qui se sont joints à la mobilisation.

Le 10 octobre eut lieu un quatrième général, au conseil de guerre, où il fut unanimement résolu que le général Bourbaki irait à Versailles pour savoir et savoir la vraie situation de la France, les vues de l'autorité prussienne par rapport à une convention militaire, et connaître les conditions qu'elle ferait par rapport à Paris et de Metz et à la paix générale.

Le texte du protocole du conseil de guerre a été rédigé en ainsi conçu:

"Après que le maréchal Bazaine ait rapporté les suite culminante de la situation, il apporte: que nous ne tenons aucun moyen de communiquer avec la capitale, aucun avis officiel du gouvernement ne lui étant parvenu et que rien ne faisait présumer une diversion par une armée française pour dégager l'armée du Rhin. L'estimation des vivres demeurant que, en réduisant la ration de pain à 300 grammes, on pourrait tenir jusqu'au 20 octobre inclus, compris les deux jours de biscuit réservés aux soldats.

La ration de cheval pouvait être portée à 600 et plus tard à 250 grammes, les cavalerie était considérée comme perdue, un impossibilité de la nourrir. De plus, l'intendant Jullien avait 19,000 malades et blessés, et le manque de médicaments, lits, linge, et surtout de médecins, était plus de dangers. Toutes les épidémies se manifestaient dans les hôpitaux et atteignaient de la ville. L'affaiblissement causé par la nourriture insuffisante devait augmenter les malades: bientôt tous les hôpitaux seraient encombrés par 20,000 malades et ne pouvant plus être recueillis par les habitants, et le dénombrement du nombre plus grand de morts enfants dans la ville, on ne pourrait les soigner, et on ne pourrait plus enterrer, la santé publique. On passa ensuite à l'examen de la situation intérieure, qu'on résuma dans les questions suivantes:

"1. L'armée sous Metz tiendra-t-elle jusqu'à ce que les vivres soient épuisés?

"2. Est-on en état d'approvisionner les environs, afin de faire des vivres et du fourrage?

"3. Peut-on traiter avec l'ennemi d'une convention militaire?

"4. Tentera-t-on la sort des armes pour forcer les lignes ennemies?

"La première question fut résolue affirmativement, l'armée sous Metz occupant 200,000 ennemis et le plus grand service qu'elle puisse rendre étant de laisser au pays le temps d'organiser la résistance.

"La deuxième question fut résolue négativement, vu le peu d'espoir de trouver des ressources serieuses, et vu le danger que ces opérations manquées ferait sur le salut.

"La troisième question fut résolue affirmativement, sous réserve de connaître les négociations dans les 48 heures, afin de l'ennemi ne pût les traîner jusqu'à ce que les vivres fussent épuisés. Les conditions devaient, du reste, être honorables.

"Il est donc décidé d'en de tenir sous les murs de Metz aussi longtemps que possible; de ne pas entreprendre d'opérations, le rôle tel paraissant négatif. 3° de négocier dans les 48 heures avec l'ennemi, aux fins d'une convention honorable; et au cas où l'ennemi prétendrait que conditions incompatibles avec l'honneur et le devoir militaire on se frairait un passage par les armes.

(Signé) CANROBERT, FROSSARD, LEBOEUF, LADMIRAULT, DESVAUX, SOLEILLE, COFFINIÈRES, LEBRUN, BAZAINE.

Le général Boyer partit pour Versailles et, arrivé, le 14 octobre, il demanda un passeport. L'armée de Metz devait sortir librement, avec armes et bagages. Ces conditions étaient entièrement dépendantes de la question politique. Le général Boyer dépeignit la situation de la France telle qu'on la lui avait dépeinte, l'impossibilité de communiquer avec le gouvernement de la défense, sans la convocation préalable d'une Constituante, qui seule pouvait garantir le futur traité, et l'ajournement de cette réunion par le gouvernement *de fait* que la Prusse n'avait pas reconnu, le pouvoir que de la Constitution et du plébiscite de 1870 n'étant pas encore le gouvernement *de droit*.

Par 7 voix contre 5, il fut résolu que le général Bourbaki irait à Versailles et en Angleterre, dans l'espoir d'obtenir, par l'intervention de la récente, des conditions plus douces. Il fut résolu définitivement que le général Boyer s'adresserait de toute sorte de préoccupation. Son but n'était que de délivrer l'armée du Rhin et de la garder à la France.

Je ne reçus plus de nouvelles discrètes à ce sujet, mais j'appris plus tard que ces offres loyaux restèrent sans résultat, l'autorité prussienne posant des conditions inacceptables et qui n'étaient pas de la compétence des chefs de l'armée.

"4. Accepté.

"Le règlement pour les délibérations du Sénat est adopté, et l'ajournement est prononcé.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—J. H. Burch présente une résolution pour payer le mileage et le per diem du chef. O. S. Douglas mort d'apoplexie, il y a un jour ou deux.

La résolution pour publier les délibérations de la Chambre dans le N. O. Standard est amendée de l'insertion des mots "(Gazette Allemande" à la place de N. O. Standard.

Après débat, le sujet est référé au comité des impressions.

On trouvera dans notre partie anglaise la composition de plusieurs comités permanents.

La discussion des vétos du gouverneur est demandée.

M. Flanigan, de Caldwell, demande la reconsidération du vote par lequel les messages du gouverneur ont été ajournés à mercredi. La motion, sur laquelle on vote par oui et par non, est perdue, et la motion de M. Howess, d'imprimer et de mettre sur sur la table les messages du gouvernement est adoptée.

Les votes du gouverneur sont finalement ajournés à mercredi.

La Chambre alors s'ajourne.

CANDIS.—Une des plus importantes fabriques de candi dans le Sud est certainement celle de Norman et Reiss, rue Vieille Levée, 121 et 123. Dans cet établissement, admirablement établi, se fabriquent tous les candis imaginables. Ils sont d'une variété sans fin, et leur qualité est en rapport avec leur diversité. MM. Norman et Reiss s'occupent aussi de tout ce qui se rattache au commerce de confiserie. Ils font des gâteaux simples ou variés, des gâteaux de mariage et de toute espèce de friandises exquises sur commande et dans le plus court délai. Ils ont toujours en magasin un "nouveau" bonbon à surprises qui est fait la fureur de Miller et Son à Philadelphie. Voyez l'annonce.

TRAITEMENT EN CONVIVANCE.—Chaque année, la chère des feuilles ramène la crise, surtout pour les pères qui voient grandir leur famille. Mais la sécurité de la sécurité de l'avenir de ses enfants est pour le chef de famille qui a une assurance sur la vie, comme le rayon de soleil qui dore les bois, à l'automne.

LA FLOTTILLE DU RHONE ET DE LA SAONE.

Le comité de défense de Lyon vient d'adopter à l'unanimité la proposition de M. le capitaine Simon, pour l'établissement de chaloupes canonnières sur le Rhône et la Saône.

Ces canonnières, qui devront naviguer entre Lyon et Châlons, en entre Mirbel et le cours du Rhône, seront au nombre de douze. Elles seront armées chacune de deux obusiers de 12 lignes, d'une pièce de 24, et porteront 50 hommes d'équipage.

Leurs mouvements seront combinés de manière à appuyer les opérations sur les deux rives de la Saône et du Rhône, et faire aussi à l'ennemi le plus de mal possible.

Il est probable que M. Sicard aura le commandement de l'escadrille, organisée par ses soins, et dont il a eu l'idée particulière.

Nul plus que lui ne serait à même de rendre d'utiles services dans une guerre qu'il a déjà faite avec succès dans d'autres circonstances.

Le comité de défense de Lyon a voté, mardi dernier, les fonds nécessaires à l'organisation de la flottille de la Saône et du Rhône.

—Nous lisons dans l'*Union franc-comtoise* un haut fait d'armes exécuté par la 3e compagnie franche du Doubs:

"40 hommes de la 3e compagnie franche du Doubs, commandés par le capitaine Rioot, ayant appris qu'un convoi de 120 prisonniers français, en route pour l'Allemagne, se trouvait à quelque distance de Vesoul, escortés par 70 Prussiens, le capitaine Rioot s'habilla pas à attaquer le détachement ennemi avec ses 40 hommes. Le chef prussien ayant été tué, l'escorte, après une courte résistance, prit la fuite en abandonnant les prisonniers.

"Une centaine de ces soldats sont arrivés samedi à Besançon; ils appartiennent au corps des chasseurs d'Italie. Maintes fois ils avaient été pris par les Prussiens.

Une reconnaissance, à Pesme, a surpris un détachement prussien du 40e régiment de l'Ecole Impériale, et a ramené 2 officiers, 2 sous-officiers, 2 soldats et 2 prisonniers.

Ce régiment prussien appartient au corps de Kraatzberg et à la division Schilling; ils viennent de Schlestadt, par Belfort et Gray. Le chef prussien a été tué.

—Nous lisons dans un journal de Bordeaux:

Une altercation s'est élevée, hier après-midi, au café de Bordeaux, entre un journaliste et une autre personne qui l'on dit être M. Le Cosne, ancien député du Corps Législatif: cette dernière, membre de la Défense Nationale. Une scène de pugilat s'en est suivie. Des témoins ont été demandés et échangés. Le Cosne a reçu un coups de poing de son adversaire. Il a reçu, et sur le champ de bataille, de la part de ses témoins, une lettre de provocation. Il a accepté. Après-demain, il ira à Bordeaux, et, dans une autre ville, il ira, en compagnie de ses témoins, chercher un adversaire.

A notre connaissance, il est arrivé une fois que le journaliste, le gentilhomme lui a dit, en présence de la foule: "Vous êtes un lâche!" Et, en effet, le gentilhomme a reçu un coup de poing.

Le duel qui doit avoir lieu entre ces deux adversaires, sera le 3 du courant, à 2 heures, à 2 kilomètres de Bordeaux, sur le territoire de la commune de Bègles.

Le duel se fera au pistolet, à 25 pas, à 3 coups, à balles rondes, et, si les deux premiers coups ne suffisent pas, le duel sera repris, à 20 pas, à 3 coups, à balles rondes